

Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : **8 077 €** dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau.

Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :

Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou

Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative

Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision

Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat

Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

→ Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise

→ Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : **8 077 €** dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau. Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :
Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou
Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative
Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision
Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat
Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Foucat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

- Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise
- Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du foucat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : **8 077 €** dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau. Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :
Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou
Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative
Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision
Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat
Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

- Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise
- Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : 8 077 € dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau.

Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :

Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou

Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative

Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision

Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat

Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

→ Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise

→ Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : 8 077 € dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau. Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :
Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou
Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative
Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision
Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat
Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

- Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise
- Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : 8 077 € dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau. Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :
Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou
Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative
Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision
Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat
Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Foucat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

→ Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise

→ Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du foucat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : 8 077 € dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau.

Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :

Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou

Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative

Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision

Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat

Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

→ Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise

→ Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : **8 077 €** dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau. Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :
Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou
Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative
Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision
Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat
Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

- Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise
- Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : **8 077 €** dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau.

Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :

Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou

Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative

Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision

Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat

Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Foucat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

→ Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise

→ Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du foucat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.



Utilisation de la voirie pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires. Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières.

Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (les entreprises qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les propriétaires qui vendent leurs bois « bord de route ») ;
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés... ;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits. Divers documents sont disponibles sur les sites territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois).



INFO SAUVIAT N°42

1^{er} trimestre 2019



Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mardi et Jeudi : 08h30 – 12h30 / 13h – 17h

Samedi : 08h – 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Permanences du Maire :

Mardi: 09h00 – 12h00 - Samedi: 09h00 – 12h00 et sur rendez-vous au 04.73.53.14.76

Le maire et toute l'équipe municipale de Sauviat ainsi que les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année

2019

LES SPORTIFS SAUVIATOIS



La seconde édition des Grands Trails du Livradois-Forez s'est déroulée le dimanche 14 octobre 2018 à Aubusson-d'Auvergne. Trois parcours étaient proposés : « L'Initia-Trail » (12 km), « Le Trail des Druides » (28 km) et « l'X'Trem Trail Marathon Race » (48 km). Trois sauviatois ont participé à ce trail.

Parcours L'Initia-Trail : CHABROL Agathe (1h21'40", 97^{ème})
BONNEMOY Annie (1h28'14", 138^{ème}).

Parcours Le Trail des Druides : CHABROL Didier (2h59'15", 70^{ème})

Un grand bravo aux sportifs !

Vous habitez Sauviat et pratiquez un sport de compétition ?

La Mairie vous propose de publier des articles vous concernant, si possible illustrés de photos, sur l'INFO SAUVIAT. Contactez la Mairie aux jours et heures d'ouverture ou par mail sur mairie@sauviat.fr

ADRESSES UTILES

- **Restau'Bois** : entreprise de menuiserie. Johan BRUGERE Bouchéras à Sauviat. Contact : ☎ 06.89.93.40.86

- **AC2F** (Auvergne Courant Fort et Faible) : autoentreprise en Electricité Générale – Julien MAGALHAËS domicilié à Suchéras
- Tous travaux d'électricité
Contact : ☎ 06.30.75.39.26 ✉ julienmagg@yahoo.fr

- **Boucherie BEAUREGARD** à Courpière : 9 Place de la Cité Administrative (ancien Casino). Horaires d'ouverture : Du Lundi au Samedi de 07h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
Commande ou demande de livraison à domicile possibles au ☎ 04.73.80.52.88

- **Sermentizon Taxi** : transport de malades assis toutes distances 7j/7 Christine MALAPTIAS La Gardette (commune de stationnement : Sermentizon) ☎ 06.82.24.85.61 / 04.73.80.40.26 ✉ malaptias.christine@orange.fr

- **Entreprise de maçonnerie BROZE Christian** Le Breuil ☎ 04.73.53.50.09 / 06.89.24.17.75-

- **Cécilia Photolife photographie événementielle** Cécilia BOURDIER La Bénétie ☎ 04.73.53.18.21./06.66.32.69.70 ✉ cecilia.photolife@gmail.com

- **CARO Coiffure** (Caroline OSSEDAT de Batignoux) ☎ 07.82.83.84.98 Coiffure à domicile

- **Bill's Magic Bus**, groupe de rock'n roll (années 70). ☎ 06.20.71.16.28

- **SEVE'COIFFURE Salon** à Courpière (Mme BARBAT de Suchéras) ☎ 04.73.53.04.46

- **ROUX Thierry** : Plâtrerie – Peinture (placo, finitions, déco) ☎ 04.73.51.24.31 / 06.40.06.60.24

- Particulier effectue travaux de tonte, de taille d'arbres et de désherbage. Règlement en CESU (chèque emploi service universel) ☎ 06.50.44.32.38

- **Pension pour chevaux : Le Pré du Roy, Écurie de propriétaires.** Les animaux doivent être à jour de leur vaccination. Emmanuelle BURIAS ☎ 06.99.90.34.69

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'adresse à chacun de vous, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, pour 2019, tous mes vœux de bonheur et surtout une très bonne santé.

L'année 2018 a vu la création du lotissement « Les Bruyères » ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif à Cublas. Malgré les difficultés grandissantes pour financer de nouveaux projets, la Municipalité continuera à œuvrer au service des Sauviatois et des Sauviatoises.

Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale, les membres du CCAS, les employés et à féliciter les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer à nos concitoyens activités et animations diverses.

INFORMATIONS COMMUNALES DIVERSES

Assainissement collectif :

Les travaux de réalisation du réseau d'assainissement collectif du village de Cublas sont maintenant terminés. Cette nouvelle station d'épuration s'ajoute à celles du Bourg, du village du Chassaing et de Suchéras.

A cette occasion, voici quelques conseils pour permettre un traitement efficace de vos eaux usées :

- Les produits toxiques doivent être déposés en déchèterie
- Les médicaments périmés peuvent être rapportés en pharmacie.
- Ne pas jeter de déchets dans les toilettes : lingettes, protections féminines, cotons tiges, etc ...
- Les huiles et matières grasses de cuisine : l'huile de friture usagée peut être mise en bouteille puis déposée en déchèterie et les matières grasses refroidies, donc solides, peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
- Eviter de jeter de l'eau de javel en grande quantité, cela pourrait tuer les bactéries censées épurer les eaux usées.

Ces gestes éco-responsables permettront le bon fonctionnement des installations et préserveront l'environnement.

Autre information importante pour les nouveaux usagers : seules les eaux usées (toilettes, cuisine, salle de bain) sont raccordables au réseau d'assainissement collectif. Il ne faut surtout pas raccorder les eaux pluviales, ni les eaux de vidange de piscine.

Chemins communaux :

Suite à plusieurs demandes, la Municipalité vous informe qu'elle ne vendra aucun chemin communal.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Paul PATRAC, domicilié Le Grand Pacher, est décédé le 16 octobre 2018

Monsieur Eric HERMILLON, domicilié Le Breuil, est décédé le 03 novembre 2018.

Monsieur Roger BRUNET, domicilié Les Bruyères, est décédé le 9 janvier 2019.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances : Raphaël, fils de Charlotte LEROY et de Corentin DUCHESNE (Champs), est né le 1^{er} octobre 2018.

Armand, fils de Sophie FONTROBERT et de Paul VALLADIER (La Bénétie), est né le 12 décembre 2018

Lyana, fille de Laura GALLON et de Yoan DEBOUDARD (Les Bruyères), est née le 19 janvier 2019.

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !



C.C.A.S.

Arbre de Noël 2018 :

Le 24 novembre 2018, 64 enfants sauviatois de moins de 10 ans sont venus à la rencontre du Père Noël, dans la Salle d'Animation. Durant cet après-midi festif, ils ont été gâtés avec la distribution de cadeaux et d'un goûter. Merci au clown « Poil de Carotte » qui a fait le spectacle au grand bonheur des petits comme des grands.



Repas de Noël 2018 :

Le 9 décembre 2018, la municipalité et les membres du CCAS ont convié les personnes de plus de 70 ans au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont partagé le repas en toute convivialité.

Un grand merci à la société de chasse de Sauviat ainsi qu'à Madame CHALUS qui ont permis aux convives de se régaler.

Remerciements : le Centre Communal d'Action Sociale de Sauviat remercie chaleureusement le Comité d'Animation de Sauviat, l'association Bougeons Ensemble, Monsieur et Madame DONDON Pierre ainsi qu'un couple sauviatois qui souhaite rester anonyme, pour leurs généreux dons.

Les dépenses du CCAS pour l'année 2018 : Dépenses totales : **8 077 €** dont
→ 5 508 € de dépenses de Noël (*colis et repas des anciens, Noël des enfants*)
→ 2 137 € d'aide aux transports scolaires
→ 360 € de bons d'achats pour les fournitures scolaires des collégiens
→ 72 € de charges diverses

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Bougeons ensemble :

Marché de Noël 2018

Le marché de Noël de l'association Bougeons Ensemble a lieu le dimanche 18 novembre 2018. De nombreux visiteurs sont venus faire leurs courses de Noël auprès des commerçants et producteurs installés dans la salle d'animation et sous le préau. Le panier garni de la tombola a été remporté cette année par Madame DA SILVA Ophélie.



Assemblée générale



L'assemblée générale de Bougeons Ensemble a eu lieu vendredi 04 janvier 2019 dans la salle d'animation, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Le président est revenu sur les activités de la saison passée qui ont été de véritables réussites.

Le calendrier pour la nouvelle saison a ensuite été dévoilé. Elle débutera avec la journée crêpes du 6 février et le marché de printemps du 5 mai. Le concours de pétanque aura lieu le 3 août, la soirée châtaignes le 25 octobre et le marché de Noël le 17 novembre.

Les participants ont dégusté la galette des rois dans une ambiance de fête qui permettait également de partager les vœux pour la nouvelle année.

L'association remercie monsieur le Maire pour sa présence.

Comité d'animation :

Loto 2018 :

Le samedi 20 octobre 2018, de nombreux joueurs de loto s'étaient réunis dans la salle d'animation de Sauviat. Les heureux gagnants cette année sont :
Mme FERNANDES de Marsac → 2 places pour le Puy du Fou
Mme KOBLIKOFF de Courpière → 1 enceinte portative
Mme BELMOND de Sauviat → 1 télévision
Mme GOULMY de Lezoux → 400€ de bons d'achat
Pour le 1^{er} lot de la partie des enfants : un drone → Mlle Justine GUILLON de Sauviat.



Assemblée générale :

Le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale le vendredi 11 janvier 2018. Le bureau a été renouvelé à l'identique et le programme 2019 des animations a été préparé. La soirée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.

Le Comité salue l'implication des adhérents et des bénévoles de l'association et les remercie d'avoir été présents tout au long de l'année, pour organiser les différentes manifestations

Toutes personnes désireuses de s'investir sur une ou plusieurs animations sont les bienvenues !

Le programme des animations 2019 organisées par le Comité :

Concours de belote le dimanche 03 février 2019	Fête patronale le dimanche 21 juillet 2019
Fougat le 23 février 2018	Randonnée pédestre, équestre et VTT le dimanche 1 ^{er} septembre 2019
Repas champêtre le samedi 15 juin 2019	Loto le samedi 19 octobre 2019

Bonnes résolutions pour l'année 2019 ! Rappels :

- Cours de gym les mardis et jeudis soir avec l'association Gym'sauviatoise
- Cours d'Anglais les mercredis avec l'association Bougeons Ensemble

AGENDA

Le dimanche 03 février 2019 : concours de belote à la Salle d'Animation, à partir de 14h00, organisé par le Comité d'Animation. 1^{er} lot : 2 jambons secs / 2^{ème} et 3^{ème} lot : 2 jambons frais / 4^{ème} lot : 2 épaules fraîches / et à partir du 5^{ème} lot : cochon détaillé. La soupe à l'oignon est offerte à tous les participants. 16€ la doublette. Buffet et buvette. Renseignements au 06.04.06.04.58

Le mercredi 06 février 2019 : Après-midi crêpes à partir de 14h, réservé aux adhérents de l'association Bougeons Ensemble

Le samedi 23 février 2018 : rendez-vous devant la mairie à partir de 20h30, dégustation de guenilles et de vin chaud autour du fougat organisé par le Comité d'Animation.

Le samedi 09 mars 2019 : pièce de théâtre intitulée « Le père » de Florian ZELLER, une tragi-comédie interprétée par la troupe du « Théâtre de l'horloge » de Gerzat à 20h30 dans la Salle d'Animation dans le cadre du Festival de Théâtre.

LES CHANGEMENTS 2019 À NOTER

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2019 :

Vous trouverez avec ce bulletin, un dépliant d'informations distribué par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, sur lequel se trouve le calendrier de collecte prévu pour l'année 2019 ainsi que des consignes de tri. Voici un résumé des jours de collecte sur Sauviat pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les vendredis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le mardi des semaines impaires

Jours de rattrapage des jours fériés : Toussaint : jeudi 31 octobre

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées suivantes : Téléphone : 04.73.53.93.08 / Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Inscription sur les listes électorales :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la date du 31 décembre n'est plus une date butoir. Les inscriptions peuvent se faire désormais tout au long de l'année. Toutefois, une date limite est fixée avant chaque élection : pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous devez vous inscrire avant le 31 mars 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE

Programme d'Intérêt Général :

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économies d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...). Permanences d'information des propriétaires (au Pôle Social de Courpière, place de la Victoire à côté de la bibliothèque) pour le 1^{er} semestre 2019 :

Le 1^{er} mercredi du mois de 13h00 à 15h00 : Mercredi 6 février 2019 / Mercredi 6 mars 2019 / Mercredi 3 avril 2019 / Mercredi 5 juin 2019. NB : Pas de permanence le 1^{er} mai 2019

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00 : Mardi 15 janvier 2019 / Mardi 19 février 2019 / Mardi 19 mars 2019 / Mardi 16 avril 2019 / Mardi 14 mai 2019 / Mardi 18 juin 2019

Pour tous renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.

